

ACOFI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 33 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL
312 160 385 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE DU 30 JANVIER 2026

Le 30 janvier 2026,

A 10h00,

La société ACOFI Louvre, Société par actions simplifiée au capital de 18 307 euros, dont le siège social est 15 rue du Louvre, 75001 PARIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 441 778 222 RCS PARIS, représentée aux présentes par son Directeur Général, Monsieur Julien SPAGNOLI,

agissant en qualité de Présidente de la société ACOFI sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, la Présidente décide de transférer le siège social du 33 avenue Pierre Brossolette - 94000 CRETEIL au 6 rue Albert Einstein - 94000 CRETEIL, et ce à compter de ce jour.

Elle décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« Article 4 - Siège social

*Le siège social reste fixé à **CRETEIL (94000)**, 6 rue Albert Einstein. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

La Présidente donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente.



Société ACOFI Louvre
Présidente
Représentée par Julien SPAGNOLI